



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUILLET 2021 A 20 H

Convocation : 9 juillet 2021

Étaient présents : DREZET Philippe, HENRIET Lionel, JOUILLE Jean-Marie, JOUSSE Anthony, MERCET Cyril, POIMBOEUF Cathy.

Absents excusés : CORDIER Davy, JACQUET PIERROULET Emma, PERRIN Mathilde, ROLAND Fabien, RATTE Olivier a donné procuration à DREZET Philippe

Quorum : 6 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de secrétaire : MERCEY Cyril.

Ordre du jour :

- Achat de parcelle boisée cadastrée A258 « Au-dessus du Pré »,
- Emprunt pour l'achat des parcelles boisées,
- Questions diverses.

Les membres du Conseil Municipal doivent se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2021. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ACHAT DE PARCELLE BOISEE CADASTREE A 258 :

Monsieur Philippe DREZET et Monsieur JOUILLE Jean-Marie présentent la parcelle boisée A258.

Le Conseil Municipal décide de faire valoir son droit de préemption au titre de l'article L331-22 du code forestier et d'acquérir la parcelle en nature de bois appartenant aux Consorts POURCELOT, située sur le territoire de la Commune de HAUTERIVE LA FRESSE et cadastrée comme suit :

Lieu-dit	Section	N°	Surface	Nature
AU DESSUS DU PRE	A	258	0 ha 54 a 20 ca	BR

Total surface : 0 ha 54 ca 20 ca

Acquisition au prix de 4 700.00 €, hors frais d'acte notarié.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

MANDATE Madame la Maire pour accomplir toutes les formalités pour cet achat et procéder à la signature de l'acte notarié à l'Office de Joux à Pontarlier.

DEMANDE la soumission au régime forestier de ladite parcelle.

EMPRUNT POUR L'ACHAT DES PARCELLES BOISEES :

Monsieur Drezet Philippe, Adjoint rappelle aux Conseillers que pour financer l'achat des parcelles boisées, il est opportun de recourir à l'emprunt et présente les propositions remises par les différentes banques.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de contracter auprès de la Banque Populaire de Franche Comté un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 80 000.00 €

Durée : 15 ans

Taux : 0.72 %

Frais de dossier, commissions : 80.00 €

AUTORISE la Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

DIVERS :

Monsieur Philippe DREZET présente le projet de division de parcelle à bâtir situé au Mont d'Hauterive. Un échange de terrain a été proposé à la Famille QUERRY qu'ils ont validé en date du 19 juillet 2021.

La Commune va solliciter le géomètre ainsi que le notaire pour acter cet échange.

La séance est levée à 21 h 45

P/°La Maire,
L'Adjoint



Philippe DREZET